

28/03/2014



JUSTICE ET PAIX - Amnistie internationale lance sa quatrième campagne contre la torture mardi 25 mars, à midi, au Lion d'Or, 1690, rue Ontario Est, Salle Les lionceaux, Montréal, en présence d'Imen Dérrouiche, ex-victime de torture en Tunisie et avec la participation par Skype de Damien Corsetti, ex-interrogateur américain.

En 1984, la campagne d'Amnistie avait mené à l'adoption de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Trente ans plus tard, un système juridique solide existe à l'échelle internationale. Cependant, les indices actuels montrent qu'en pratique les États, y compris le Canada, refusent de plus en plus de respecter la Convention. En 2012, 112 pays ont torturé leurs citoyens et citoyennes.

Nous exigeons des gouvernements, y compris du gouvernement canadien, qu'ils ne tolèrent aucun usage – direct ou indirect – de la torture.

Pour en savoir plus sur la campagne contre la torture : amnistie.ca/torture

Source: Conférence Religieuse Canadienne